

La protection de la propriété intellectuelle est cruciale pour rester compétitif.

La réussite économique dépend de plus en plus de la capacité à protéger et à faire respecter ses droits de propriété intellectuelle. Cela nécessite une expertise spécifique, de l'expérience et l'accès à un réseau international.

Chez Bär & Karrer, nous conseillons nos clients sur un large éventail de questions litigieuses et non litigieuses liées à la propriété intellectuelle. Cela comprend le dépôt et le suivi de nouvelles marques et de designs, ainsi que la représentation de clients dans toutes sortes de procédures liées à la propriété intellectuelle devant les tribunaux et les autorités administratives en Suisse, notamment l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle, le Tribunal fédéral des brevets, le Tribunal administratif fédéral et le Tribunal fédéral suisse, ainsi que dans des arbitrages internationaux impliquant des questions de propriété intellectuelle.

Nos services comprennent également le traitement de transactions impliquant des droits de propriété intellectuelle, y compris la rédaction et la négociation de transferts de technologie, de licences, de collaboration, de recherche et développement, de joint-ventures, de franchises et d'accords similaires, ainsi que la due diligence en matière de propriété intellectuelle dans le cadre de fusions et acquisitions.

Une expertise étendue à grande échelle

Nous comptons parmi nos clients des entreprises suisses et étrangères, des start-ups, et des grands groupes multinationaux. Nous nous concentrons sur les secteurs de produits pharmaceutiques, de biotechnologies, d'appareils médicaux, de machines, de télécommunications, de technologies de l'information, du sport, du textile, de produits de luxe et de services financiers. Nos excellentes relations de travail avec des spécialistes en propriété intellectuelle d'autres juridictions nous permettent également d'agir comme point de contact unique pour les besoins de nos clients au niveau international.

La pratique de Bär & Karrer en matière de Propriété intellectuelle inclut notamment les éléments suivants :

- Litiges et arbitrages liés à la propriété intellectuelle et aux technologies de l'information.
- Conseil et mise en œuvre de stratégies de protection internationale dans le domaine des marques et des dessins et modèles.
- Transfert de technologie, octroi de licences et autres transactions impliquant des droits de propriété intellectuelle.
- Rédaction et négociation de logiciels et d'autres accords informatiques ainsi que de contrats d'externalisation.
- Assistance en matière de propriété intellectuelle dans le cadre de fusions et acquisitions, y compris la due diligence.

Main Contacts

KEY CONTACT

PARTNER

**Dr. Markus
Wang**

Team Leaders

PARTNER

**Michele
Bernasconi**

PARTNER

**Dr. Christian
Kunz**

PARTNER

**Dr. Markus
Wang**

CONSEILS

**Dr. Jonas
Bornhauser**

Team Members

JUNIOR ASSOCIATE

**Timon
Bischofberger**

ASSOCIATE

**Emanuel
Cortada**

ASSOCIATE

**Dr. Rehana
Harasgama**

ASSOCIATE

**Dr. Christine
Schweikard**

LEGAL EMPLOYEE

**Martin P.
Werner**

JUNIOR ASSOCIATE

**Giulia
Grandi**

1. *Classé en*

PAR LEGAL 500 2023